

RESUME DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 octobre 2023

L'an deux mil vingt-trois, le 11 octobre, le conseil municipal s'est réuni dans la salle de la mairie de St Macaire du Bois, sous la présidence de M. Pierre de BOUTRAY, Maire.

Etaient présents : M. Pierre de BOUTRAY, M. Bruno GROYER, Mme Emmanuelle BOUET, M. Etienne GABARD, M. Alain LABBE, M. Martin ALEMANN, M. Gilles DUQUENOY, Mme Chantal SOYER, M. Thibaut HENRION. M. Jérôme GIRARDEAU,

Absents excusés : Mme Patricia ANDRILLAT, M. Gilles DUQUENOY, M. Jérôme GIRARDEAU

Secrétaire de Séance : Mme Emmanuelle BOUET

Monsieur de BOUTRAY, Maire, donne lecture du compte-rendu de la réunion du 11 septembre 2023. Le Conseil Municipal n'émet aucune objection.

1. DECISION MODIFICATIVE :

Il est nécessaire de transférer la somme de 230 € du compte 2158 (autres installations, matériels et outillages) au compte 1641 (remboursement d'emprunt)

2. CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE :

Une convention entre la CAF et les communes est instaurée afin d'élaborer un projet de territoire pour le maintien et le développement des services aux familles. Elle permettra aussi le développement et l'adaptation des équipements et des services aux familles. Elle est établie pour une durée de 5 ans soit jusqu'au 31 décembre 2027. Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer cette convention, ainsi que tous les documents s'y rapportant.

3. POINT SUR LES TRAVAUX :

Tous les travaux de routes, et chemins sont terminés.

Les travaux de rénovation du logement locatif à côté de la mairie sont terminés. Il est de nouveau loué depuis le 2 octobre 2023. Quelques petits travaux ont été faits (prise, mitigeur, pare douche, changement de douilles, chasse d'eau...)

4. CHANTIER JEUNES :

Comme l'année précédente, le chantier jeunes aura lieu le lundi 30 et mardi 31 octobre au matin ainsi que le samedi 4 novembre. Les jeunes serviront au repas des anciens.

5. REPAS DES ANCIENS :

Le repas des anciens aura lieu le samedi 4 novembre à 12 h. Toutes les personnes de plus de 70 ans y sont conviées.

6. BULLETIN MUNICIPAL :

Une réunion pour la préparation du bulletin municipal est prévue le vendredi 20 octobre à 20 h 30.

7. CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE :

En relation avec la commune du Puy notre Dame, la cérémonie du 11 novembre aura lieu cette année à Saint Macaire. La fanfare de Vivy sera présente. Cette cérémonie sera suivie d'un vin d'honneur à la salle des fêtes. Madame le Député, Madame et Monsieur les Conseillers Départementaux, les pompiers y seront conviés.

8. QUESTIONS DIVERSES :

- La cérémonie des Vœux aura lieu le vendredi 12 janvier 2024 à 18 h 30 à la salle des fêtes.
- Une animation aura lieu le samedi 16 décembre, qui comportera un atelier cuisine ainsi qu'un spectacle. Cette animation est organisée pour les enfants de Saint Macaire du Bois ainsi que pour les enfants fréquentant l'école des Verchers sur Layon.
- Le 21 octobre 2023 aura lieu une animation organisée par l'Association des Parents d'élèves avec la présence du Food Truck.
- Il a été créé l'année passée un parcours féérique « les fées » ; les personnes organisatrices ont décidé de réitérer ce projet. La commune propose de leur attribuer l'ancienne salle de classe pour y créer un atelier permanent.
- Les locations du mois d'octobre seront gérées par Chantal SOYER, et celles de novembre par Gilles DUQUENOY.
- Le règlement du cimetière sera modifié dans les mois à venir, pour y intégrer la gestion des urnes funéraires.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h

Le prochain conseil est fixé au mercredi 8 novembre à 20 h 15.

Pierre de BOUTRAY

Bruno GROYER

Emmanuelle BOUET

Etienne GABARD

Jérôme GIRARDEAU

Gilles DUQUESNOY

Absent

Absent

Chantal SOYER

Patricia ANDRILLAT

Thibaut HENRION

Absente

Alain LABBE

Martin ALEMANN